

une politique aveugle que d'aller à Washington pendant que le parti ultra libre-échangiste était au pouvoir, et essayer de négocier un traité. Si le traité avait été ratifié, il ne voyait pas pourquoi le Canada serait lié pour vingt-un ans aux termes du traité sans pouvoir les changer lorsque le pays croît si rapidement, et avec un chemin du Pacifique à construire.

M. CHARLTON dit que la discussion sur la question de réciprocité en Canada s'était bornée aux ennemis du traité projeté, et il désire que toutes remarques qu'il pourra faire à ce sujet, soient considérées comme l'expression de ses propres vues. Il pense que le gouvernement a bien fait de s'abstenir de discuter cette question pendant que le traité était devant le Sénat des Etats-Unis, car autrement notre cause aurait pu souffrir si le gouvernement s'étaitposé devant le public comme défendeur du traité, et avait fait voir les bénéfices que le Canada en retirerait. Il soutient, toutefois, que le temps est venu où il n'est plus nécessaire de se taire, et dans ces remarques il fera voir que tous les avantages que le Canada retirerait de ce traité, formaient le fond des objections apportées au traité par les Etats-Unis. L'hon. député de Niagara a dit à la Chambre, au sujet des négociations, que le gouvernement du Canada s'était engagé aux clauses du traité projeté, tandis que le gouvernement des Etats-Unis était libre de les rejeter. Il ne peut comprendre que tel est le cas. Le secrétaire d'Etat, le président des Etats-Unis, le ministre Britannique à Washington, et l'hon. GEORGE BROWN, agissant en leurs qualités respectives pour les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Canada, négocièrent le traité et il fut rejeté par le Sénat. Mais s'il eût été ratifié par le Sénat, il aurait pu être rejeté par le parlement du Canada, et ce gouvernement dans toutes futures négociations n'était pas plus tenu au principe du traité projeté que ne l'était le gouvernement des Etats-Unis. Ensuite l'hon. député fit un effort d'imagination, et fit un tableau de la richesse de la population et des ressources que ce pays posséderont à l'expiration des vingt-un ans, durée du traité. L'hon. député dit que le Canada aurait alors quadruplé sa popula-

tion, ce qui serait en vérité l'accroissement le plus merveilleux qui se soit jamais vu. Le plus haut taux d'augmentation des Etats-Unis est 33 par cent, mais la moyenne est un peu moins. C'est un fait que dans toutes les discussions sur le traité, et dans toutes les diatribes qui ont été lancées à ce sujet, l'hon. GEORGE BROWN a toujours été au premier plan. De fait, on pourrait soupçonner que si le traité avait été négocié par quelque hon. membre de l'opposition au lieu d'un chef du parti de réforme, il aurait été plus acceptable aux hon. députés vis-à-vis. Le traité a servi de prétexte pour combattre le parti de la réforme, et les moyens employés par l'opposition manquaient de patriotisme, n'étant pas dictés par un désir de servir les intérêts du pays, mais plutôt par le désir d'abattre un homme proéminent, et faire tort au parti qui gouvernait le pays. L'hon. député de Niagara a dit au gouvernement, l'autre jour, qu'il aurait dû prévoir le changement politique qui était imminent aux Etats-Unis, et que ce n'était pas un temps propice pour négocier un traité. De fait, le gouvernement actuel aurait dû savoir ce que le peuple américain ne connaissait pas, savoir: qu'aux élections prochaines le parti démocratique aurait la majorité dans la Chambre des Représentants.

M. PLUMB explique qu'il a dit que l'hon. M. Brown, d'après sa connaissance intime de la politique américaine, aurait dû savoir ce fait.

M. CHARLTON dit que si M. Brown avait dû prévoir ce résultat alors il était supposé en savoir plus long que les démocrates mêmes, car ils furent étonnés de leur succès; et plus que ne connaissaient les républicains, car ils furent également étonnés du succès de leurs opposants. Mais même si M. Brown ou le gouvernement eût prévu que le parti démocrate aurait une majorité dans la Chambre des Représentants au prochain Congrès, cela ne créait aucune différence dans le pouvoir de faire des traités. Le Sénat était encore républicain, et le sera pour des années à venir, et de plus, le pouvoir exécutif et celui de négocier et faire des traités, était entre les mains du parti républicain, et le sera pour des années à venir. Il est probable que le succès du parti démocrate en obte-